Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

hem
Genève
Neuchâtel

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Contrepoint médiéval
Code	
Filières, orientations et options	**☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE** **☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT** ☐ Instruments ☐ Instruments historiques ☐ Chant ☐ Direction d'orchestre ☐ Direction de chœur ☐ Composition ☐ Composition à l'image ☐ Musique et musicologie **☐ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE** ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☐ RYTHMIQUE JAQUES-DALCROZE **☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE** ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ *Option Musique de chambre* ☐ *Option Musique contemporaine* ☐ *Option Composer-performer* ☐ ORCHESTRE ☐ ACCOMPAGNEMENT ☐ *Option Chef de Chant* ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES **☒ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE** ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ PRATIQUE HISTORIQUE ☐ Instruments ☐ Chant ☒ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE **☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE** ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ *Option Multimédia* ☐ THÉORIE MUSICALE ☐ *Option Enseignement* ☐ *Option Recherche* ☐ *Option Ethnothéories* **☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE**
	☒ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	☒ Genève	☐ Neuchâtel
Niveau du cours	**Si cours annuel :** ☐ A1 ☐ A2 ☐ A3 ☐ A4 ☐ A5	**Si cours semestriel :** ☐ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4

2. Organisation

Organisation temporelle	☒ Cours régulier annuel ☐ Cours régulier semestriel ☐ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) *Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.*
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	90
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☐ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☒ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☐ Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☒ Pas de prérequis ☐ Avoir validé l'unité d'enseignement : ☐ Autre(s) :

4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)

Développer la capacité à :

- Improviser un quintoiement sur un plain-chant (2 voix, chanté) ;
- Composer un pastiche d'organum dans le style Codex Calixtinus (2 voix, écrit) ;
- Improviser une clausule en rythme modal, style 13e siècle (2 voix, chanté) ;
- Improviser un déchant, style 14e siècle (2-3 voix, chanté) ;
- Improviser un déchant fleuri dans le style italien du 14e siècle (2 voix, chanté) ;
- Composer un pastiche de chanson en forme fixe 14e siècle, début 15e siècle italien ou français (2-3 voix, écrit).

5. Contenu et forme de l'enseignement

- Découverte des langages de la musique médiévale par le chant et l'écoute ;
- Exercices d'improvisation dans le cours et travaux individuels d'écriture ;
- Interaction avec des matériaux historiques (compositions et traités) ;
- Période principale : 13e jusqu'au début du 15e siècle.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

☒ Examen noté * ☐ Contrôle continu noté* ☐ Participation
☐ Rapport de stage ☐ Co-évaluation ☐ Autre(s) :

*** MODALITÉS D'ÉVALUATION**
☐ Prestation artistique ☒ Production écrite ☒ Production orale
☐ Autre(s) :

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :
Examen oral : 75%
Examen écrit : 25%

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY
☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative
☐ Expert-e interne
☐ Représentant-e de la direction (présidence)
☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative
☒ Expert-e externe

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation *La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.*
Modalités	La remédiation est ouverte **à la demande de l'étudiant-e** lorsque la note se situe entre 3.5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, **la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.**

8. Remarques

9. Bibliographie

Niels Berentsen, *Discantare Super Planum Cantum* (Diss. Leiden University, 2016).
Margriet Tindemans, « Improvisation and accompaniment before 1300 » dans Ross Duffin (ed.), *A Performer's Guide to Medieval Music* (Indiana University Press, 2000).
Sarah Fuller, « Organum-Discantus-Contrapunctus » dans Thomas Christensen (ed)., *The Cambridge History of Western Music Theory* (Cambridge University Press, 2002).
Anna Maria Busse Berger, *Medieval Music and the Art of Memory* (University of California Press, 2005).

10. Enseignant-e-s	
Niels Berentsen	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM